

Les vigiles privilégiées sont celles de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte.

Les fêtes privilégiées sont le mercredi des cendres et toute la semaine sainte.

Les octaves privilégiées sont celles de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte et de la Fête-Dieu.

CANTIQUE A SAINTE ANNE.

Solo.

Sainte An- no mè-ro glo- ri- ou- se, Do
 l'au-gus-te mè- ro de Dieu, A- grées de l'A-me pi-
 CŒUR.
 ou- se, Les hommages et les humbles vœux. Sain'te
 Anne, é- coutez nos pri- ères, Lais-sez vous toucher par nos
 pleurs. Voy- ez, oh ! vo-yez nos mi- sè- res, Sainte
 Anne ah ! calmez nos douleurs, Voy- ez oh ! voy- ez nos mi-
 sè- res Sto Anne, ah ! cal- mez nos dou- leurs.